

écin des âmes et du corps aussi quand il juge à propos. Elle se rappelle la Robe de Notre Seigneur. Mais, dit-elle, pourquoi ne serai-je pas guérie en touchant cette tunique sacrée. Dieu ne pourrait-il pas m'accorder la même faveur qu'à cette femme, dont il est parlé dans le nouveau testament qui fut guérie en touchant seulement le bord de la Robe de notre Seigneur. Animée de cette pensée, elle fait une neuvaine, elle communie à l'église qui possède le précieux trésor; après la messe, on la fait entrer dans le chœur; la Dame passe sous la Robe de Notre Seigneur et immédiatement elle est guérie. Tout le mal disparaît et son sein est soudain rendu à l'état le plus parfait de santé. Ce miracle est constaté, il n'y a pas à le révoquer en doute. Encore un fait extraordinaire. Ce matin en arrivant dans la sacristie de l'église, quelque prêtre nous dit: "Tenez, voici M. le fils de lord Clifford d'Angleterre, qui a éprouvé une protection miraculeuse de la part de la sainte Robe." Aussitôt nous abordâmes le jeune homme de mon âge et de ma taille à peu près. Il nous répondit avec politesse et nous le félicitâmes sur le privilège insigne dont il a été l'objet. Nous l'interrogeâmes et il nous répond sur les détails de la manière suivante: "J'étais à Fribourg malade depuis long temps. J'avais la cheville du pied dans un état déplorable. La gangrène s'y était établie et les médecins m'avaient ordonné de me munir de courage, car il fallait nécessairement faire disparaître le pied pour conserver le reste du corps. Alors cette idée d'amputation fit peur aux Jésuites du collège. Avant d'user des secours des mortels, ils voulurent tenter les moyens surnaturels. On se mit en prière et tout de suite l'on dépêcha quelqu'un vers Argenteuil pour demander incessamment à M. le curé du lieu une petite parcelle de la Robe de Notre Seigneur. Dès que le courrier fut revenu, on se hâta d'appliquer la sainte parcelle sur mon pied, où le mal avait déjà fait des progrès alarmants et sans remède. A peine l'application est-elle faite, que le mal disparaît entièrement et mon pied en une minute fut comme est le vôtre à présent. Pas la moindre douleur, pas la moindre marque de pourriture, rien." Ceci est encore incontestable; le fait est encore consigné dans les procès verbaux que l'on conserve dans la cure d'Argenteuil. Quelle confiance donc ne devais-je pas avoir aujourd'hui, moi qui avais devant les yeux cette Robe miraculeuse. De plus, non seulement je l'ai vue mais mes mains l'ont touchée; j'ai moi-même appliqué dessus mon chapelet et un petit livre de prière. Cette Robe est brune et bien conservée. Cette Robe est l'ouvrage de la sainte Vierge. On dit qu'elle grandissait à mesure que Notre Seigneur croissait en âge. C'est cette même robe que Notre Seigneur avait sur le Thabor, quand tous ses vêtements devinrent blancs comme la neige; c'est cette robe enfin que le Sauveur avait au jardin des oliviers imprégnée de la sueur de sang qui couvrait son corps adorable, et qui fut ensuite trée au sort par les bourreaux, qui avait crucifié l'Homme-Dieu. La fête eût été magnifique sans le désordre abominable, scandaleux, qui y régnait. Viguez-vous dans une église et autour une quinzaine de milliers de personnes qui sont là, non pas comme à une cérémonie religieuse, mais comme au théâtre, mais comme à un marché public. Dans l'église, les femmes, les hommes, tous babillaient avec plus de bavardage que sur une place publique. C'était une vraie pitié. Il y eut deux processions. A la dernière, comme nous commençons à sortir, la pluie fit son apparition. Aussitôt on ordonna d'attendre quelques instants que la pluie cessa, ce qui en effet ne fut pas long. A peine le temps était-il réparé, on entendait crier de côtés et d'autres par de gros hurdeaux: Allons, à présent, vous pouvez sortir. Voyons, sortez donc. N'est-ce pas abominable ceci? ah! que j'aurais volontiers mis un baillon de soie dans la gueule de ces vauriens! mais quittons ce sujet, la colère me transporte. Ces braves Parisiens paieront cher leurs grosses lubies! Nous avons visité M. Papineau. Quel aimable homme, que celui-là! Oh! sa politesse nous a enchantés. Nous avons passé plusieurs heures avec lui. Il est venu nous rendre la visite que nous lui avions faite. Il est vraiment admirable. Il doit, nous a-t-il dit, retourner bientôt dans notre Canada. Ce qu'il attend, c'est que la famille des exilés y soit au complet... Au reste, il est plein de santé et de vie.

Presque tous les jours je vais offrir mes prières pour vous tous au pied de la statue de la sainte Vierge devant laquelle vous vous rappelez que saint François de Sales fut déchiré d'une tentation de désespoir. J'ai été aussi plusieurs fois visiter une petite chapelle où la Ste. Vierge apparut à une jeune religieuse et lui dit de faire fabriquer des médailles miraculeuses que nous portons sur nous et qui ont sur un revers une représentation de la mère de Jésus telle qu'elle voulut se montrer à cette sainte novice. Chose extraordinaire, cette religieuse demeure tout devant l'hôtel où je loge, dans un couvent où il y a 300 sœurs de la charité, et personne ne connaît quelle est celle d'entre elles qui a eue le privilège de la vision. Ce qui surpasse l'extraordinaire, c'est que, par un miracle de la divine bonté, la jeune religieuse privilégiée a entièrement perdu le souvenir de la faveur qui lui a été accordée. Elle ne se rappelle plus rien sur ce fait. N'est-ce pas merveilleux, miraculeux que tout cela? Il n'y a que le confesseur de la communauté qui connaisse le secret. Dans la chapelle on voit suspendu dans le chœur du côté de l'épître, un tableau représentant Marie dans la position et la disposition où elle était lors de son apparition à la novice qui était allée s'agenouiller à la balustrade du côté de l'évangile entre le milieu de l'autel et l'extrémité du côté de l'évangile...

Nous allons partir pour l'Algérie, un capitaine de l'armée française qui en revient nous dit que c'est la plus belle promenade que l'on puisse faire, et qu'il n'y a rien à craindre pour la santé, comme se plaisent à le dire les ennemis de la culture.

Nous avons fait à Paris la connaissance d'un homme qui est pour nous du plus grand avantage. C'est M. le docteur Mackloughlin, frère du gouverneur de la Colombie et d'une religieuse des Ursulines de Québec. Ce respectable monsieur s'est offert de nous faire signer nos passe-ports par les consuls et ambassadeurs de tous les pays par lesquels nous passerons. Il doit de plus nous procurer des lettres de recommandation pour tous les consuls qui se trouveront en notre route. Il nous a invités plusieurs fois à manger à sa table. En un mot, il est tout cœur pour nous; et il ne dément pas M. son frère dont il est parlé si avantageusement dans les lettres de la Propagation de la Foi.

Ainsi vous voyez que nous avons devant les yeux la plus riante perspective... S'il ne nous arrive pas d'accident, nous sommes de protections pour chaque endroit que nous visiterons, nous avons à faire le plus beau voyage que jamais Canadien ait fait avant nous.

Je ne crois pas vous avoir parlé de l'ignorance des Européens sur le Canada. Bon Dieu! rien n'est plus triste, quand nous disons que nous sommes du Canada, ils nous font une paire d'yeux à faire peur. Quand l'ignorance est un peu passée, viennent les questions, mais de drôle de questions parfois. Ainsi un brave homme demandait si dans le Canada, on était encore mangeur d'hommes. Non, répond fièrement M. L... non, monsieur, on n'est pas mangeur d'hommes, on n'est plus que mangeur de dindes; et nous autres de nous en tenir les côtes pour ne pas rire. On nous demande, dès gens instruits d'ailleurs, s'il y a encore dans le Canada beaucoup d'esclaves; et mille choses comme cela... Nous serons à Rome dans les mois d'octobre et novembre."

ROME.

—Le *Diario di Roma* nous annonce que, le 18 juillet dernier, une famille juive composée de la mère, qui est veuve, de trois garçons et d'une fille, ont reçu le baptême des mains de S. Em. le cardinal Patrzi, vicaire-général de Sa Sainteté.

FRANCE.

*Procès de M. l'abbé Souchet.*—On lit dans le *Français de l'Ouest*:

"Nous n'avions pas trop présumé de l'élevation d'esprit et de l'indépendance de nos magistrats, lorsque, à propos des poursuites intentées contre M. l'abbé Souchet, nous disions: "Au reste, que la rancune et la haine redoublent d'efforts; plus elles se manifesteront dans leur indiscrète colère, plus nous nous réjouirons, car nous avons confiance dans la sagesse de nos magistrats." Nous apprenons, en effet, que par arrêté du 9 de ce mois, la Chambre des mises en accusation de la cour royale de Rennes a mis M. Souchet hors de prévention. Immédiatement le ministère public s'est pourvu en cassation.

"La prévention, il est vrai, est encore suspendue; mais l'effet moral de la décision de la Cour royale reste en entier. Nous ne craignons pas d'être démentis, en disant que cette décision est déjà sanctionnée par tous les hommes qui veulent la loi égale pour tous, qui ne craignent pas la liberté de discussion, en un mot, pour tous les amis d'une sage liberté. Mais à cette expression de l'opinion éclairée de notre pays, combien ne sommes-nous pas heureux d'ajouter le témoignage d'un des hommes les plus éminents de notre époque et de ses nombreux amis: aussi nous félicitons-nous de ce qu'il nous soit donné d'honorer nos colonnes, en le ouvrant à la lettre suivante A M. l'abbé Souchet, chanoine de St. Briec.

"Paris, ce 4 août 1844.

"Monsieur l'abbé,

Les dénonciations du *Journal des Débats* ont donc porté leur fruit. Le parquet lui a obéi avec sa docilité habituelle. Vous allez paraître devant le justicier des hommes pour rendre témoignage à la loi de Dieu et à la liberté de son Eglise. Permettez-moi de vous en féliciter. Vous étiez digne d'être le premier, au sein de la catholique Bretagne, à sentir le poids glorieux de la persécution qui commence. Je viens de retire avec soin votre *artefactement*, et j'en crains pas de le déclarer irréprochable. Je n'ai encore rencontré personne qui, ayant lu, en eût une autre opinion. Vous n'avez rien dit de plus que ce que j'ai dit moi-même à la tribune législative, aux applaudissements, j'oserais le rappeler en cette circonstance et à votre profit, aux applaudissements de la France catholique. Vous vous êtes scrupuleusement écarté du terrain des discussions politiques; vous vous êtes obstinément de la moindre attaque contre la dynastie régnante, ou contre la Constitution, ou contre les lois que la Charte n'a point abrogées. Mais vous avez osé braver les implacables rancunes des pédales et des sophistes qui corrompent depuis si longtemps l'intelligence de la France. C'est aujourd'hui en France un crime intolérable. Vous êtes parmi les premières victimes de leur vengeance; mais vous ne serez pas la dernière. Nous y passerons tous. Les destitutions, les retraites forcées, les poursuites judiciaires se chargeront d'apprendre au monde quel désordre, dans la pensée du gouvernement, la libre défense du catholicisme doit être incompatible soit avec les fonctions de l'enseignement, soit avec la jouissance de ce droit de publier et de faire imprimer nos opinions que la Charte semblait nous garantir.—Il se vend depuis un mois, à Paris, un recueil de neuf leçons faites au Collège de France par M. Quinet, au nom de l'Etat à ce qu'il nous dit, et où il cherche à démontrer que l'Eglise romaine est en guerre avec l'Etat, avec la science, avec l'histoire, avec le droit, avec la philosophie, avec les peuples, et enfin avec l'Eglise universelle. Cette Eglise romaine est, s'il faut en croire la Charte, celle de la majorité de Français; elle a, même aux yeux de la loi humaine, des droits et une autorité qui n'ont pu encore être reconquis;